



Pour le développement de l'économie numérique en Haute-Savoie

Veyrier du lac, le 29.02.12

En partant du postulat que l'économie numérique peut créer, en Haute-Savoie, au moins 10 000 postes de travail d'ici 15 ans soit environ 5 % des emplois et du PIB du département, le Conseil Stratégique Haute-Savoie Avenir publie un Livre blanc.

Ce Livre blanc analyse les domaines de l'économie numérique susceptibles de donner lieu à des projets en Haute-Savoie et présente des préconisations tant aux pouvoirs publics qu'aux acteurs de l'économie locale.

Le développement de l'économie numérique est-il utile et adapté à l'économie des Pays de Savoie ? C'est l'une des questions posées par le Conseil Stratégique Haute-Savoie Avenir dans ses réflexions prospectives.

Point de départ : l'économie numérique pourrait créer en Haute-Savoie 10 000 emplois d'ici 15 ans, soit 5% des emplois et du PIB du département. Les bases sont a priori favorables : localisation, niveau d'éducation et niveau de vie, ouverture vers l'extérieur. L'étude vise à dégager les conditions de faisabilité d'une telle progression.

L'économie numérique couvre un large spectre d'activités de la production d'équipements aux services, en passant par l'édition de logiciels et le commerce. Il s'agit actuellement du secteur le plus dynamique de l'économie mondiale. La France est plutôt en retard dans ces domaines. En Haute-Savoie, le secteur est représenté par les fabricants de composants (auxquels contribuent des entreprises comme NTN-SNR et SOMFY), par le monde des « tuyaux », par l'édition de logiciels et les services (nombreuses SSII, dont SOPRA, de Web agencies et la filière de l'image).

Selon le groupe d'experts rédacteurs de ce Livre blanc, le développement de l'économie numérique est conditionné par la capacité des organisations à mettre en œuvre des standards, par l'accroissement des usages, par le financement (fonds propres), par la disponibilité d'infrastructures performantes (bande passante à très haut débit).

Quels avantages attendre du développement de l'économie numérique ?

Outre les usages informatifs et ludiques, l'e-administration offre aux citoyens des services délocalisés, les TIC dans les collèges et lycées renouvellent les méthodes d'enseignement, la

télémedecine permet la consultation, la surveillance, voire l'intervention à distance, les TIC facilitent la gestion du vieillissement de la population, le numérique est un facteur d'innovation dans le tourisme.

Pour les entreprises, le numérique est un facteur de compétitivité, il permet avec le e-commerce de conquérir de nouveaux marchés, il ouvre la possibilité du stockage et du traitement des données à distance (cloud computing) ainsi que du télétravail (encore faiblement développé en France).

Onze recommandations pour la Haute-Savoie

Sur la base de cette analyse, onze recommandations sont formulées dont certaines feront l'objet d'un suivi immédiat.

1. Susciter l'ambition. C'est la condition première. Elle passe par la désignation d'élus en charge du numérique, la création d'évènements d'envergure internationale dans la lignée du MIFA, la facilitation de la croissance de PME et ETI.

2. Etablir un cahier des charges pour définir l'équipement permettant le maintien à domicile des seniors. Il s'agit de faciliter l'agrandissement de la maison par un espace spécialisé « dépendance ».

Un groupe de travail est mis en place en relation avec le projet 9 « nouvelles énergies » de Haute-Savoie Avenir qui travaille sur le modèle économique des extensions couplées à une amélioration de l'isolation et à un équipement domotique adapté au vieillissement.

3. Sensibiliser la population à l'usage des TIC. Il s'agit notamment de finaliser le raccordement des collèges et lycées à un réseau très haut débit, et de développer les usages orientés vers le tourisme.

4. Développer une image de territoire numérique. Il est nécessaire de pouvoir mieux attirer des talents en se positionnant comme une région ambitieuse pour les activités de services, au-delà de l'image d'un lieu dédié aux vacances.

5. Améliorer les transferts entre la recherche et l'industrie. L'objectif est d'optimiser la présence d'étudiants et de laboratoires dans la mouvance de l'Université et du CNRS qui travaillent dans les domaines du numérique ou connexes.

Une relation est faite avec le comité de pilotage du projet 4 « Université et innovation » de Haute-Savoie Avenir, qui étudie la stratégie à mettre en place dans la perspective d'une Société d'Accélération des Transferts de Technologie unique pour Rhône-Alpes, en vue de faciliter l'émergence d'entreprises dans le numérique.

6. Faciliter l'accès aux financements. Il s'agit de mieux optimiser l'accès au programme d'Investissements d'Avenir, notamment le Fonds de Développement du Numérique, d'accélérer l'accès aux business angels et au capital-risque pour les start-ups, de favoriser l'obtention de fonds propres, à l'image de ce qui a été fait pour le décolletage et la mécatronique à travers le Fonds Arve-Industries Capital.

Un groupe de suivi va être créé en relation avec le comité de pilotage du projet 10 – étude IREGÉ/Haute-Savoie Avenir sur le potentiel des PME-PMI-ETI en Rhône-Alpes, qui travaille sur les facteurs de croissance, en relation avec la Caisse des Dépôts, chargée par l'Etat du Fonds de Développement du Numérique. Les opportunités de ce Fonds pour les PME seront présentées à Grenoble le 7 mars par la Caisse des Dépôts.

7. **Décomplexer les francophones.** Il s'agit de promouvoir l'enseignement des langues et d'encourager la gestion de carrière internationale.

8. **S'adapter au cloud computing.** Le développement de ces usages est un facteur de réduction des coûts, notamment pour les PME/TPE. Sans forcément créer des fermes de serveurs, qui présentent des inconvénients, des ressources de calcul intensif (comme celles du LAPP) peuvent être plus largement mises à disposition de l'économie locale.

Haute-Savoie Avenir va organiser une réunion d'information sur l'adaptation des ressources locales à l'usage du cloud computing, de façon à diffuser des éléments pouvant éclairer le choix des entreprises sur leur mode de gestion des informations.

9. **Augmenter la qualification des ressources humaines.** Dans une industrie toujours en mutation, il importe de recruter et conserver des talents locaux, renforcer l'éducation aux médias, développer des filières universitaires orientées numérique.

10. **Améliorer l'environnement économique** par la création de surfaces tertiaires dédiées et par l'amélioration de la desserte ferroviaire de la Haute-Savoie (cf. prise de position sur le projet Lyon-Turin-Ferroviaire).

11. **Accélérer le développement du THD.** Il est nécessaire d'accélérer les liaisons à très haut débit (minimum 100 Mb/s), avec un schéma directeur.

Le groupe de travail considère que les acteurs publics et les opérateurs privés devraient, beaucoup plus rapidement qu'ils ne le font, fixer leurs zones d'intervention respectives, de manière à débloquer les investissements à réaliser sur l'ensemble du territoire. L'attentisme dû à une observation réciproque pour optimiser leurs positions respectives est préjudiciable à l'intérêt général. Un schéma directeur reflétant l'ambition des acteurs économiques est urgent pour déterminer les modes d'intervention, les modalités de financement et le planning d'équipement du territoire.

Pour télécharger le Livre blanc

76 pages – 3 Mb

http://www.cyberstrat.net/CSHSA/livre_blan_cnumerique_CSHSA.pdf

A propos du Conseil Stratégique Haute-Savoie Avenir

Haute-Savoie Avenir est avant tout un Conseil Stratégique (« think tank ») qui réunit une cinquantaine de dirigeants économiques (dont ceux des entreprises leaders), financiers et universitaires de Haute-Savoie sur des thèmes de prospective et de stratégie économique.

Cette réflexion croisée, lancée à l'initiative de Bernard ACCOYER et Alain MERIEUX, vise le long terme et l'anticipation, en s'intéressant notamment au renouvellement du tissu économique dans le contexte de la mondialisation.

Le groupe de pilotage « Economie Numérique » est coordonné par **Jean-Claude MORAND**, dont l'expertise résulte d'une carrière internationale en management, avec la participation de **Daniel BEAUCHENE** – Université de Savoie, **Erik BULCKAERT** – Directeur Territorial CDC, **Jean-Marie GOMILA** – Président G147 et PDG de Netdesign, **Hélène LAMBLING** – CDC, **Gérard MERLIN** – VP en charge des relations avec les entreprises Université de Savoie, **François MEUSNIER-DELAYE** Centre Hospitalier de la Région Annécienne – Directeur du Système d'information, **André MONTAUD** – Directeur de Thésame, **Franck MOREL** – PDG Zonebourse.com, **Nadine NEYROUD** – Directeur Technique LAPP, **Patrick EVENO** – Directeur CITIA, **Roland PASCAL** – VP Haute-Savoie Avenir.

La rédaction de ce livre blanc a également bénéficié des avis de **Jean-Paul AMOUDRY** – Sénateur et Président de SYANE, **Jean-Claude CACHAT** – Président de l'Office du tourisme ; **Didier DEMERCASTEL** – PDG Chamois Construction, **Yannis KARYOTAKIS** – Directeur du LAPP, **Aymeric LEGER** – fondateur de 2L Multimédia, **François LETELIER** – Directeur du cluster EDIT, **Pierre PASQUIER** – PDG SOPRA, **Jean-Pierre SCOTTON** – Directeur SYANE, **Lionel TARDY** – Député et Président de LT Informatique ainsi que de l'ensemble des membres du CSHSA.

Mots clefs : CSHSA, économie numérique, Haute-Savoie, économie, THD, e-Administration, e-Santé, enseignement, vieillissement, e-tourisme, cloud computing, SATT, PME, ETI

Contact Presse

Roland PASCAL
18, rue du Pré d'Avril
74940 Annecy-le-Vieux

roland.pascal@haute-savoie-avenir.com

Téléphone-fax : 04.50.69.33.68